



**DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2020**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en séance à huis-clos en salle des fêtes de Sury le Comtal, après convocation légale, en date du 18 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs MARTIN Y. - HAREUX T. - BONNET S. - PEYCELON G. - PINEY N. - COCAGNE D. - CARETTE P. - BOASSO J.M Adjointes - BERNARD R. - CHABANE N. - BARROSO M. - FAURE L. - MERLE A. - MATILLON P. - PLAGNIAL M. - KRAFFT N. - CESSIECQ P. - BASTOS A. - FRERY P. - CHAMPIN F. - WEILLAND D. - LEWER A. - BRUYERE Y. - BESSON D. - YAVAS Z. Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : DOLE L. pouvoir à HAREUX T. - BRESSET P. pouvoir à BERNARD R. - LAFOUGERE-THEVENON V. - OZTURK V.

Nombre de conseillers

En exercice	29
Présents	25
Votants	27

Secrétaire élu : BONNET Sylvie

Début de la séance : 20h02

**Délibération n° 2020/25/06/06
Bilan formation des élus**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le bilan de formation des élus de la commune en 2019.
- De dire que ce document sera annexé au Compte Administratif 2019.

Délibération n° 2020/25/06/07

Rapport annuel sur les opérations immobilières de la commune en 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le bilan des opérations immobilières effectuées sur le territoire de la commune en 2019.
- De dire que ce document sera annexé au Compte Administratif 2019.

Délibération n° 2020/25/06/08
Budget Communal- Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le compte de gestion du budget Communal – exercice 2019.

Délibération n° 2020/25/06/09
Budget Communal- Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver les exécutions 2019 des sections de fonctionnement et d'investissement
- d'approuver les résultats du compte administratif 2019.
- d'approuver le compte administratif du Budget Communal– exercice 2019.

Délibération n° 2020/25/06/10
Affectation du résultat Budget Commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de décider d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 999 680.24 €
B <u>Résultats antérieurs reportés</u> + 2 768 245.00 €		
C <u>Résultat à affecter (A+B)</u>		+ 3 767 925.24 €
	D <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	- 148 673.56 €
	E <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	- 1 138 902.00 €
<u>Besoin de financement F</u>	=D+E	- 1 287 575.56 €
AFFECTATION = C	=G+H	+ 3 767 925.24 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement		+ 1 287 575.56 €
2) H Report en fonctionnement R 002		+ 2 480 349.68 €
DEFICIT REPORTE D 002		0.00 €

Délibération n° 2020/25/06/11
Budget Eau - Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver le compte de gestion du budget de l'eau – exercice 2019.



Délibération n° 2020/25/06/12
Budget de l'Eau - Vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver les exécutions 2019 des sections de fonctionnement et d'investissement
- d'approuver les résultats du compte administratif 2019.
- d'approuver le compte administratif du Budget de l'eau- exercice 2019.

Délibération n° 2020/25/06/13
Vote des taux des trois taxes locales.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'adopter, pour l'année 2020, les mêmes taux pour la taxe d'habitation et les taxes foncières que ceux de l'année 2019.

Délibération n° 2020/25/06/14
Budget formation des élus.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- Donner un avis favorable à cette proposition.
- Dire que les crédits afférents à cette dépense seront inscrits au BP
- Prendre note qu'un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune sera annexé au compte administratif et qu'il donnera lieu à un débat en conseil Municipal.

Délibération n° 2020/25/06/15
Commune - Budget primitif de l'exercice 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver le budget primitif 2020 de la commune annexé à la présente délibération.

Délibération n° 2020/25/06/16
Etat de répartition de l'encours de la dette – Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver l'encours de la dette exposé ci-dessus

Délibération n° 2020/25/06/17
Budget commune 2020 : Liste des créances éteintes.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à inscrire 6 828.34 € de créances au budget de la commune.

Délibération n° 2020/25/06/18
Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'adopter le nouveau tableau des effectifs, tel qu'annexé au présent rapport.
- De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif de la commune – exercice 2020.



Délibération n° 2020/25/06/19
Prime exceptionnelle liée au COVID-19

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la délibération permettant de verser une prime exceptionnelle COVID-19 aux agents éligibles
- D'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus.
- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif de la commune – exercice 2020

Délibération n° 2020/25/06/20

Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – Exonération en 2020 et actualisation des tarifs maximaux applicables en 2021.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De ne pas appliquer la taxe locale sur la publicité extérieure au cours de l'année 2020.
- D'approuver le nouveau tarif actualisé de la taxe locale sur la publicité extérieure applicable au 1^{er} janvier 2021, à savoir 16.20 € par m2.

Délibération n° 2020/25/06/21
OGEC – Solde participation 2019.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à payer à l'OGEC le solde de 40 612 € au titre de l'année 2019
- De dire que la dépense a été inscrite au budget primitif 2020.

Délibération n° 2020/25/06/22
OGEC – Participation 2020

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à payer à l'OGEC l'acompte de 94 448 € au titre de l'année 2020.

Délibération n° 2020/25/06/23

Versement d'une subvention à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour le projet « Promeneurs du Net »

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'accepter le versement de la contribution 2020 à la CAF et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

Délibération n° 2020/25/06/24

Annule et remplace la délibération 2020-25-05-05 : Subvention exceptionnelle – Résidence Jacqueline.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'émettre un avis favorable à la subvention exceptionnelle allouée à la Résidence Jacqueline de Sury le Comtal.
- De dire que les frais afférents à cette dépense seront inscrits au budget 2020.



Délibération n° 2020/25/06/25
Centre Communal d'Actions Sociales.

Le Conseil Municipal,
Après avoir procédé aux formalités de vote décide :

- D'élire comme membres du CCAS

Mme PINEY

Mr HAREUX

Mme BONNET

Mme BERNARD

Mme BARROSO

Mme CHABANE

Mme CARETTE

Mr BRUYERE

Délibération n° 2020/25/06/26
Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De désigner les titulaires et les suppléants dans les organismes extérieurs comme suit :

➤ **Office du tourisme :**

Titulaire : LINE FAURE

Suppléant : DELPHINE BESSON

➤ **Comité départemental du tourisme :**

Titulaire : LINE FAURE

Suppléant : DELPHINE BESSON

➤ **Comité National d'Action Sociale (CNAS) :**

Titulaire : NASERA CHABANE

Suppléant : THIERRY HAREUX

➤ **Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C) :**

Titulaire : JEAN-MARC BOASSO

Suppléant : YVES MARTIN

➤ **Syndicat Mixte d'Irrigation et de Mise en valeur du Forez (S.M.I.F) :**

Titulaire : DAVID COCAGNE

Suppléant : PIERRE MATILLON

➤ **Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) :**

Titulaire : SYLVIE BONNET

Suppléant : THIERRY HAREUX

➤ **Collège de Saint-Romain-le-Puy :**

Titulaire : SYLVIE BONNET

Suppléant : LINE FAURE

➤ **Classe pour L'Inclusion Scolaire (C.L.I.S) :** SYLVIE BONNET

➤ **Centre Hospitalier : Conseil d'Administration**

Titulaire : SYLVIE BONNET

➤ **EPURES :**

Titulaire : GERARD PEYCELON

Suppléant : DAVID COCAGNE

➤ **Centre De Gestion (C.D.G) :** NASERA CHABANE

➤ **DEFENSE :** PASCAL FRERY

➤ **Syndicat Intercommunal d'Energie du département de la Loire (SIEL) :**

Titulaire : DAVID COCAGNE

Suppléant : YVES MARTIN

Délibération n° 2020/25/06/27

Convention pour l'aménagement de la route d'Epeluy avec le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- d'approuver la convention comme indiquée ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents y afférents.

Délibération n° 2020/25/06/28

Convention de mise à disposition de locaux communaux entre la commune de Sury le Comtal et le Centre Social Christine Brossier pour la période de juillet à août 2020.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2020/25/06/29

Constitution de la commission communale des impôts directs.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- de désigner :

- 1/ Monsieur Thierry HAREUX
- 2/ Monsieur Pierre MATILLON
- 3/ Monsieur Gérard PEYCELON
- 4/ Madame Marie-Claude PINATEL
- 5/ Monsieur Daniel MAZET
- 6/ Madame Delphine BESSON
- 7/ Monsieur Pascal FRERY
- 8/ Monsieur Jean-Jacques BOURG
- 9/ Monsieur Noël GARDON
- 10/ Madame Patricia CARETTE
- 11/ Madame Marie-Paule SOUCHON
- 12/ Monsieur Antonio LEITE
- 13/ Madame Andrée LASSABLIERE
- 14/ Monsieur Jean-François ALANDRIEU
- 15/ Monsieur Robert DEDIEU
- 16/ Monsieur Maurice RIBOT
- 17/ Madame Sesaltina VIEIRA
- 18/ Madame Geneviève ARNAUD



- 19/ Madame Bernadette PAVETTO
- 20/ Madame Emmanuelle MAZENOD
- 21/ Monsieur Yves ARNAUD
- 22/ Monsieur Roger DAMAS
- 23/ Monsieur Jean BAUDET
- 24/ Monsieur Yvon GUILLERM
- 25/ Monsieur Dominique RIBAUT MARQUES
- 26/ Madame Line FAURE
- 27/ Monsieur Jean-Marc BOASSO
- 28/ Monsieur Jacques MAZET
- 29/ Madame Renée BERNARD
- 30/ Madame Nicole PINEY
- 31/ Madame Sylvie BONNET
- 32/ Monsieur David COCAGNE

Délibération n° 2020/25/06/30

Acquisition d'un tènement chemin des Chartonnes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'acquisition des parcelles précitées.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2020/25/06/28

Convention de mise à disposition de la directrice générale des services.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- Vu le courrier de Madame GROS Emilie, reçu par mail le 24 juin 2020, approuvant sa mise à disposition auprès de la commune de Saint-Cyprien.
- D'autoriser M. Le Maire à signer la convention donnant lieu à un arrêté individuel de mise à disposition.

Fin de la séance : 21H10
Sury Le Comtal, le 29 juin 2020

Le Maire,
Yves MARTIN